

GUICHET UNIQUE

Foire Aux Questions

(Juin 2025)



Questions / Bonnes pratiques d'utilisation du portail de dépôt : (gérer son compte)

1. Qu'est-ce que le guichet unique ?	3
2. Qu'est-ce que l'ARE et l'AEE ?.....	3
3. Quels sont mes avantages à déposer un dossier de manière électronique ?	3
4. Comment gérer mes informations personnelles sur le guichet ?.....	4
5. Comment modifier mon mot de passe sur le guichet ?.....	6
6. Je n'arrive pas à me connecter au guichet.....	6
7. Je n'ai pas reçu de numéro d'Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE)	7
8. Comment joindre une assistance technique ?.....	7
9. J'ai un problème d'affichage du portail	8
10. Je n'ai pas reçu le courriel d'activation de mon compte	9
11. Je n'ai pas de scanner : comment faire ?.....	9
12. Quel est le format des pièces acceptées ?.....	9
13. Je me suis trompé de type de profil (particulier/professionnel)	9
14. Le service ou l'envoi de mon dossier est-il payant ?.....	9
15. Puis-je continuer à envoyer mon dossier en version papier par la poste ou venir le déposer au guichet de la mairie de ma commune ?	9
16. Comment bien déposer mon dossier papier : sa préparation ?	9

Questions/bonnes pratiques sur la gestion de mon dossier

1. Comment suivre l'avancement de mon dossier sur le portail	10
2. Comment accéder à l'historique de mes demandes ?.....	10
3. Je ne peux pas valider le dépôt de mon dossier	11
4. Le délai de traitement de mon dossier est-il différent si je le dépose en version dématérialisée ?	11
5. Comment suivre sur le guichet unique l'avancement de mon dossier déposé papier ?.....	11
6. Comment récupérer le code secret ?.....	12
7. Comment déposer un permis modificatif ?	12
8. Comment annuler mon dossier en cours d'instruction ?.....	14
9. Comment signer numériquement ma demande ?.....	14
10. Comment déposer des pièces complémentaires sur mon dossier en cours d'instruction ?	15
11. Comment demander la consultation via le guichet unique du dossier d'un tiers ?	16
12. Comment connaître le nom de la personne en charge de mon dossier ?.....	17
13. Quelle est la date de départ du délai d'instruction de mon dossier ?	17
14. Puis-je modifier mon dossier en cours d'instruction en déposant des pièces de ma propre initiative ?.....	17
15. Qui peut accéder à mon dossier ?	17
16. Qui peut accéder mes données personnelles ? informations Règlement Général de la Protection des Données ?	17

Questions / Bonnes pratiques d'utilisation du portail de dépôt : (gérer son compte)

1. Qu'est-ce que le guichet unique ?

Depuis la loi de simplification des relations entre l'administration et les citoyens de 2013, les usagers disposent, par principe, du droit de saisir les administrations par voie électronique.

Toutefois, en matière d'urbanisme, ce délai a été repoussé à début 2022. La loi institue l'obligation, pour les collectivités, en tant que guichet unique, de recevoir les demandes par voie dématérialisée et dans certaines conditions de dématérialiser toute la chaîne de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme pour le 1er janvier 2022.

Le dépôt sous format papier sera néanmoins toujours possible.

2. Qu'est-ce que l'ARE et l'AEE ?

L'AEE ou Accusé d'Enregistrement Électronique confirme la correcte transmission du dossier au guichet unique.

L'ARE ou Accusé de Réception Électronique indique la réception du dossier et comporte le numéro attribué à ce dernier.

3. Quels sont mes avantages à déposer un dossier de manière électronique ?

Avec le dépôt en format numérique, plus besoin de faire des copies et de fournir les dossiers en un certain nombre d'exemplaires. La liste de vos dossiers en cours est disponible directement en page d'**Accueil**, sous la forme de vignette dynamique. Vous serez ainsi alerté au plus vite de l'évolution de votre demande : incomplet, majoration de délai, complétude, décision, etc.

Une notification informant du caractère incomplet et/ou d'une modification de délai est transmise.

Le cas échéant vous pourrez compléter le dossier directement sur le guichet unique.

Mes dossiers en attente de complétude

Traitement de mon dossier **DP 033**

Votre dossier est [en attente de pièces](#)

Type de dossier : DP
Objet de la demande : Maison individuelle
Déposé le 25/06/2022 sur la commune de PESSAC
Au «
Parcelles : :
Demandeur/Propriétaire : _____

- Voir l'avancement du dossier
- Accéder aux pièces et correspondances du dossier (1)
- Déposer des pièces
- Déposer un retrait
- Déposer un modificatif
- Déposer une demande de prorogation

Afin d'accéder à l'ensemble de vos demandes (terminées ou en cours d'instruction), rendez-vous au niveau du menu **Mes dossiers**. Si besoin, éditez la fiche récapitulative du dossier . Les informations générales du dossier et les documents associés sont disponibles via l'icône .



Crédit : Arthur Pequin pour Bordeaux Métropole



+ Filtrer par

Dossiers

10 lignes par page Recherche

Numéro du dossier	Type	Demandeur/Propriétaire	Date de dépôt	Adresse	Commune	Parcelles	Numéro d'étude	État du dossier	Décision	Date de décision	Actions
PC 033	PC		06/05/2020		33520 BRUGES	75 AV		Attente déclaration achèvement travaux	Favorable avec réserve	26/11/2020	

Si besoin, utilisez les filtres mis à disposition pour filtrer la liste selon les critères de votre choix.



- Filtrer par

Numéro du dossier	Commune	Type de dossier	Objet de la demande	Date de début (Date dépôt)	Date de fin (Date dépôt)
<input type="text"/>	Sélectionnez une option	Sélectionnez une option	Sélectionnez une option	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Date de début (Date décision)	Date de fin (Date décision)	Adresse du terrain	Etat du dossier	Type d'accès	Nom du demandeur/propriétaire
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Sélectionnez une option	Sélectionnez une option	<input type="text"/>
Parcelle	Numéro d'étude				
<input type="text"/>	<input type="text"/>				

Rechercher

4. Comment gérer mes informations personnelles sur le guichet ?

Vous avez déménagé ou changé de numéro de téléphone ? Accédez à vos informations personnelles depuis le menu supérieur **{Utilisateur}\Modifier mes informations**. Modifiez/complétez ensuite vos coordonnées (Adresse, téléphone, etc.) puis cliquez sur **Modifier** pour valider.

- Si votre compte est de type « professionnel », vous pouvez modifier votre adresse email
- Si votre compte est de type « particulier », vous ne pouvez pas modifier votre adresse email

Attention, les champs grisés sont non modifiables. Les champs notés d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Les informations que vous pouvez modifier dépendent de votre mode de connexion (Authentification par courriel ou Authentification via FranceConnect).

FranceConnect est un dispositif qui permet de s'identifier sur un service en ligne par l'intermédiaire d'un compte existant (impots.gouv.fr, ameli.fr, etc.). En cas de problème, vous pouvez contacter le support de FranceConnect à l'adresse suivante : <https://app.franceconnect.gouv.fr/support/formulaire?faq=contact>

Exemple : Modification d'un compte (authentification par courriel)

Mes données de connexion

Adresse email*

Mes coordonnées

Vous êtes

Un particulier Une personne morale

Civilité*

Nom*

Prénom*

Date de naissance*

Commune de naissance*

Code département de naissance

Pays de naissance

Téléphone*

N°

Ext.

Adresse*

Lieu-dit

Boite postale

Cedex

Code postal*

Commune*

Exemple : Modification d'un compte (authentification par FranceConnect)

Mes données de connexion

Adresse email*

Mes coordonnées

Civilité*

Nom d'usage*

Prénom*

Nom de naissance

Date de naissance*

Commune de naissance*

Code département de naissance

Pays de naissance

Téléphone*

N°

Ext.

Adresse*

Lieu-dit

Boite postale

Cedex

Code postal*

Commune*

Pays

5. Comment modifier mon mot de passe sur le guichet ?

Pour modifier votre mot de passe, cliquez sur le menu supérieur **[utilisateur]\modifier mon mot de passe**. Indiquez ensuite votre ancien mot de passe ainsi que le nouveau mot de passe à créer. Confirmez ce dernier puis cliquez sur **Modifier** pour valider.

Saisie du nouveau mot de passe

Ancien mot de passe*

Nouveau mot de passe*

Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères, une lettre minuscule, une lettre majuscule, un chiffre, un caractère spécial autorisé (@ \$! % * # ? &).

Confirmation du nouveau mot de passe*

Modifier

6. Je n'arrive pas à me connecter au guichet

Lors de la création de votre compte, vous avez reçu un courriel d'activation qu'il convient de suivre.

Vérifiez que vous vous connectez bien avec les identifiants de connexion que vous avez choisis (par exemple : adresse email, nom prénom, etc...)

Veillez aussi à bien choisir votre mode d'accès « particulier » ou « professionnel » selon ce que vous avez déterminé à la création du compte

Accès Particulier | Accès Professionnel

Bienvenue sur votre espace personnel

FranceConnect est la solution proposée par l'Etat pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

OU

Email

Mot de passe

Connexion

Pour déposer une demande, [je crée un compte particulier](#)
[J'ai oublié mon mot de passe.](#)

7. Je n'ai pas reçu de numéro d'Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE)

Avez-vous contrôlé l'envoi effectif de votre demande ? vérifiez dans l'onglet **Brouillons**



Vérifiez que votre adresse email est valide.

Après transmission de la demande, un accusé d'enregistrement électronique (AEE) est automatiquement envoyé à l'adresse électronique enregistrée. Il mentionne la date d'enregistrement sur le guichet.

Si, cet accusé d'enregistrement électronique (AEE) n'est pas fourni dans le délai d'un jour ouvré, vous devez considérer que la demande n'a pas été prise en compte et réitérer votre demande. En cas de nouvel échec, vous pouvez contacter l'assistance technique.

8. Comment joindre une assistance technique ?

Vous pouvez prendre contact avec le support technique dédié aux portails de dépôts en ligne des demandes d'urbanisme, foncier et habitat à l'adresse email suivante : urbanisme_sve@bordeaux-metropole.fr

Pour toute question de faisabilité ou pour toute question relative au suivi de votre dossier d'urbanisme, foncier ou habitat, nous vous invitons à prendre contact avec l'instructeur en charge de votre dossier ou de contacter le service compétent dont vous trouverez ci-dessous l'ensemble des contacts par pôle territorial, par direction et/ou par commune.

Entités	Communes	Téléphones	E-mail
Pour les demandes d'autorisations du droit des sols			
Pôle Territorial Bordeaux	Bordeaux	05 24 57 16 07	droitdessolsbordeaux@bordeaux-metropole.fr
Pôle Territorial Sud	Bègles / Pessac	05 35 31 96 50	droitdessolssud@bordeaux-metropole.fr
	Talence	05 56 84 78 33	urbanisme@talence.fr
Pôle Territorial Ouest	Blanquefort		blanquefort.urbanisme@bordeaux-metropole.fr
	Bruges		bruges-urbanisme@bordeaux-metropole.fr
	Le Taillan-Médoc		centreinstruction3@bordeaux-metropole.fr
	Martignas sur Jalles		
	Parempuyre		
	Mérignac		urbanisme@merignac.com
Le Bouscat	05 57 22 26 90	stu@bouscat.fr	

	Le Haillan	05 57 93 11 14 ou 05 57 93 11 17	service.urbanisme@ville-lehaillan.fr
	Saint Aubin de Médoc	05 56 70 15 15	urbanisme@saintaubindemedoc.fr
Pôle Territorial Rive Droite	Ambarès et Lagrave Ambès Artigues près Bordeaux Bassens Bouliac Carbon Blanc Floirac Saint Louis de Montferrand Saint Vincent de Paul		droitdessolsrivedroite@bordeaux-metropole.fr
Pour les dossiers fonciers (déclaration intention d'aliéner)			
Direction du Foncier	Les 28 communes	05 33 89 56 00	dia-dpu@bordeaux-metropole.fr
Pour les dossiers habitat (permis de louer, déclaration de mise en location, permis de diviser)			
Direction de l'habitat – centre permis de louer/diviser	Ambarès-et-Lagrave Bassens Bègles Blanquefort Bordeaux Bruges Cenon Eysines Floirac Gradignan Le Haillan Lormont Mérignac Saint Louis de Montferrand Saint Médard en Jalles Talence	05 33 89 55 00	permisdelouer@bordeaux-metropole.fr declarationlocation@bordeaux-metropole.fr permisdediviser@bordeaux-metropole.fr

9. J'ai un problème d'affichage du portail

S'il ne s'agit pas d'un problème de débit internet vérifiez que votre navigateur respecte les versions minimales requises :

- Firefox version 3 et supérieures
- Safari version 5 et supérieures
- Internet Explorer / Edge version 8.0 et supérieures
- Chrome version 18 et supérieures

Le numéro de version s'obtient en cliquant sur menu / à propos de « nom de logiciel ».

10. Je n'ai pas reçu le courriel d'activation de mon compte

Vérifiez que le courriel n'est pas bloqué dans vos courriels indésirables/spams et que votre boîte mail n'est pas pleine.

11. Je n'ai pas de scanner : comment faire ?

Je peux me rendre chez un commerçant spécialisé dans les copies afin de faire numériser mes plans.

Si je dispose d'un téléphone portable ou d'une tablette : il existe des applications qui me permettent de scanner mes documents. Pratique !

Dans tous les cas, je veille à bien indiquer les mesures sur mes plans pour permettre une bonne instruction de mon dossier, surtout si mes pièces sont scannées.

Les documents déposés sur le guichet unique doivent impérativement être cotés.

12. Quel est le format des pièces acceptées ?

Je veille, avant d'entamer cette démarche, à préparer les pièces à déposer en vérifiant leur taille (maximum 40 Mo par document). Les extensions de format de fichier acceptées sont : *pdf, *png, *jpg, *jpeg.

13. Je me suis trompé de type de profil (particulier/professionnel)

Il suffit de vous connecter sur le compte et de modifier les informations liées à votre compte.

 [Modifier mes informations](#)

N'oubliez pas de cocher : Vous êtes **Un particulier** et de remplir les renseignements demandés.

14. Le service ou l'envoi de mon dossier est-il payant ?

Non, il s'agit d'un service public gratuit.

15. Puis-je continuer à envoyer mon dossier en version papier par la poste ou venir le déposer au guichet de la mairie de ma commune ?

Le dépôt en version papier demeure possible. Pas d'obligation à l'heure actuelle de déposer son dossier par voie dématérialisée (sauf pour les CU « a » et pour les personnes morales).

16. Comment bien déposer mon dossier papier : sa préparation ?

Merci d'ôter les trombones, les élastiques et les reliures, d'éviter les recto/verso, de privilégier une pièce par page. Lors d'un dépôt papier et dématérialisé également, il est recommandé de privilégier le format A4.

17. Quel lien avec AD'AU ? (Assistance aux Demandes des Autorisations d'Urbanisme)

A l'instar de ce que permet le présent portail, le service AD'AU (disponible sur servicepublic.fr) a pour objet de vous orienter dans la constitution de votre dossier de demande d'autorisation d'urbanisme. Un dossier préparé sur AD'AU pourra être injecté dans le portail des dépôts.

Questions d'urbanisme et foncier (gérer son dossier)

1. Comment suivre l'avancement de mon dossier sur le portail

Une fois votre demande réceptionnée en commune, le dossier résultant apparaît sous forme de vignette depuis la page d'accueil de votre compte, vous permettant ainsi de suivre l'état d'avancement de ce dernier.

Mes dossiers en attente de complétude

Traitement de mon dossier **DP 033 318**

Votre dossier est **en attente de pièces**

Type de dossier : DP
Objet de la demande : Maison individuelle
Déposé le 25/06/2022 sur la commune de PESSAC
Au
Parcelles :
Demandeur/Propriétaire : |

[Voir l'avancement du dossier](#)

[Accéder aux pièces et correspondances du dossier \(1\)](#)

[Déposer des pièces](#)

[Déposer un retrait](#)

[Déposer un modificatif](#)

[Déposer une demande de prorogation](#)

Pour accéder au détail d'avancement du dossier, cliquez sur la référence du dossier d'une vignette ou **Voir l'avancement du dossier** depuis sa fiche récapitulative. Les informations fournies le sont à titre purement indicatif et ne peuvent engager la responsabilité de la commune. Vous y retrouvez les **informations générales** du dossier : son état d'avancement, l'instructeur en charge de votre dossier, date de dépôt, etc...

DP 033

- Informations générales
- Documents
- Déposer un retrait
- Déposer un modificatif
- Déposer une demande de prorogation
- Historique des dépôts

L'instruction de votre dossier est terminée.

Information
Les informations fournies le sont à titre purement indicatif et ne peuvent engager la responsabilité de la Ville. [Mentions légales](#)

Informations générales du dossier

Numéro du dossier	DP 033	Dossier certifié
État	En attente de pièces	
Pièces certifiées	DAACT - Formulaire Cerfa DAACT DP01 - Plan de situation du terrain DP02 - Plan de masse coté DP03 - Plan en coupe du terrain et de la construction DP04 - Plan des façades et toitures DP06 - Document graphique permettant d'apprécier le projet dans l'environnement DP07 - Photographie situant le terrain dans l'environnement proche (Art. R. 431-10 d)	
Date de la notification	06-07-2022	
Décision	Favorable	

2. Comment accéder à l'historique de mes demandes ?

Afin d'accéder à l'ensemble de vos demandes (terminées ou en cours d'instruction), rendez-vous au niveau du menu **Mes dossiers**. Si besoin, éditez la fiche récapitulative du dossier . Les informations générales du dossier et les documents associés sont disponibles via l'icône .



Crédit : Arthur Pequin pour Bordeaux Métropole



+ Filtrer par

Dossiers

10 lignes par page Recherche

Numéro du dossier	Type	Demandeur/Propriétaire	Date de dépôt	Adresse	Commune	Parcelles	Numéro d'étude	État du dossier	Décision	Date de décision	Actions
PC 033	PC		06/05/2020		33520 BRUGES	75 AV		Attente déclaration achèvement travaux	Favorable avec réserve	26/11/2020	

Si besoin, utilisez les filtres mis à disposition pour filtrer la liste selon les critères de votre choix.



- Filtrer par

Numéro du dossier	Commune	Type de dossier	Objet de la demande	Date de début (Date dépôt)	Date de fin (Date dépôt)
<input type="text"/>	Sélectionnez une option	Sélectionnez une option	Sélectionnez une option	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Date de début (Date décision)	Date de fin (Date décision)	Adresse du terrain	Etat du dossier	Type d'accès	Nom du demandeur/propriétaire
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Sélectionnez une option	Sélectionnez une option	<input type="text"/>
Parcelle	Numéro d'étude				
<input type="text"/>	<input type="text"/>				

Rechercher

3. Je ne peux pas valider le dépôt de mon dossier

Veillez à bien remplir les champs requis et joindre les pièces obligatoires.

4. Le délai de traitement de mon dossier est-il différent si je le dépose en version dématérialisée ?

Non, le délai légal d'instruction prévu par le code l'urbanisme reste identique, en revanche, le fait de déposer en version dématérialisée, fait gagner le temps de l'envoi postal ou du déplacement en mairie et dans les échanges en cours d'instruction.

5. Comment suivre sur le guichet unique l'avancement de mon dossier déposé papier ?

Préalablement, je dois procéder à la création d'un compte sur le guichet.

Je dois ensuite rattacher mon dossier via un code secret personnel communiqué par l'administration.

Sur la page d'accueil du guichet, cliquer sur **Accès au dossier**



- Sélectionnez la commune concernée
- Saisissez le numéro du dossier concerné (ex : AA 033 039 24 Z0000)
- Saisissez le code secret
- Cliquez sur **Envoyer**

Accéder à un dossier par son code secret

Quelle est la commune concernée ?*

BEGLES

Quel est le numéro de dossier concerné ?*

DP 033 039 22 Z0150

Code secret*

Envoyer

6. Comment récupérer le code secret ?

Cette information est disponible sur le récépissé de dépôt de votre dossier papier. Vous n'avez plus votre récépissé ? Vous pouvez prendre contact avec le service compétent par courriel (cf. question 8 : comment joindre une assistance technique) ou l'instructeur qui a la charge de votre dossier.

7. Comment déposer un permis modificatif ?

Si le dossier initial était un dossier déposé en version papier et que vous souhaitez déposer un permis modificatif via le guichet unique, il sera nécessaire au préalable de rattacher le permis initial à votre compte via le code secret (cf. question 6)

Dans le cas où vous souhaitez déposer un permis modificatif, utilisez la fonction **Déposer un modificatif** depuis la vignette du dossier (ou l'état d'avancement de votre dossier).

Traitement de mon dossier PC 033

Votre dossier est [attente déclaration ouverture chantier](#)

Type de dossier : PC

Objet de la demande : Autre permis de construire

Déposé le : 11/12/2023 sur la commune de BORDEAUX

Au

Parcelles :

Demandeur/Propriétaire :

Portant le numéro d'étude B137 - Permis de Construire

Voir l'avancement du dossier

Accéder aux pièces et correspondances du dossier (2)

Déposer des pièces

Déposer un retrait

Déposer un modificatif

Déclarer l'ouverture de chantier

Déposer une demande de prorogation

Vous serez alors redirigé sur l'état d'avancement du dossier à l'étape **Déposer un modificatif**. Complétez ensuite votre déclaration en validant chaque formulaire

Les informations de votre dossier initial sont reprises automatiquement. A vous de modifier ces dernières le cas échéant. Si vos modifications ne concernent pas la rubrique courante, cochez la case **Ma demande de modification ne concerne pas ces informations**.

Accueil | Déposer | Brouillons (3) | Mes dossiers | Aide

Déposer un modificatif

Accueil > Déposer un modificatif

PC 033 063

Déposer un modificatif

DÉSIGNATION DU DOSSIER
PC 033 063

Demander(s) Modifier

Localisation du terrain

Modification des informations

Attention
Ne remplir que si la demande de modification concerne ces informations. Elles annulent et remplacent les informations données à l'occasion de l'autorisation antérieure.

Ma demande de modification ne concerne pas ces informations

Valider

En fonction de vos modifications, ajoutez les pièces nécessaires. Contrôlez le cas échéant les informations saisies via le récapitulatif. Cochez ensuite les cases à cocher concernant la validation de la demande puis déposez votre demande. Les éléments fournis seront directement adressés au service compétent.

Une fois le dossier déposé, vous recevez automatiquement un **Accusé d'Enregistrement Électronique (AEE)**. Ce dernier atteste du bon enregistrement de votre demande. Vous recevrez ensuite par courriel un **Accusé de Réception Électronique (ARE)** contenant le récépissé de dépôt, qui vous indiquera les références d'enregistrement de votre dossier ainsi que les prochaines étapes de la procédure.

8. Comment annuler mon dossier en cours d'instruction ?

Dans le cas où vous souhaitez retirer votre demande, utilisez la fonction **Déposer un retrait** depuis la vignette du dossier (ou l'état d'avancement de votre dossier). Complétez votre demande le cas échéant puis envoyez.

Traitement de mon dossier PC 033

Votre dossier est **attente déclaration ouverture chantier**

Type de dossier : PC
Objet de la demande : Autre permis de construire
Déposé le 11/12/2023 sur la commune de BORDEAUX
Au
Parcelles
Demandeur/Propriétaire :
Portant le numéro d'étude B137 - Permis de Construire

- Voir l'avancement du dossier
- Accéder aux pièces et correspondances du dossier (2)
- Déposer des pièces
- Déposer un retrait**
- Déposer un modificatif
- Déclarer l'ouverture de chantier
- Déposer une demande de prorogation

Vous serez alors redirigé sur l'état d'avancement du dossier à l'étape **Déposer un retrait**. Votre message est pré-enregistré. Il ne vous reste plus qu'à le compléter/le modifier si besoin avant de cliquer sur **Envoyer**.

PC 033 | Informations générales | Documents | **Déposer un retrait** | Déposer un modificatif | Déposer une demande de prorogation | Déposer une DOC | Historique des dépôts

Bonjour,
Je voudrais annuler mon dossier.
Cordialement,

Envoyer

9. Comment signer numériquement ma demande ?

Le dépôt du dossier, à partir de votre compte auquel vous êtes le seul à pouvoir accéder, suffit pour attester que c'est bien vous qui déposez le dossier. L'acceptation des CGU (Conditions Générales d'Utilisations) fait office de signature. Il n'est donc pas nécessaire d'utiliser une clef de signature électronique ou de scanner des documents sur lesquels vous auriez apposé votre signature manuscrite.

Une fois le formulaire bien complété, le message que vous verrez apparaître permettra la transmission de la demande.

10. Comment déposer des pièces complémentaires sur mon dossier en cours d'instruction ?

Dans le cas où votre demande fait l'objet d'un incomplet, utilisez la fonction **Déposer des pièces** depuis la vignette du dossier (ou le menu Documents) pour ajouter les pièces manquantes à votre dossier.

Mes dossiers en attente de complétude

Traitement de mon dossier DP 033

Votre dossier est **en attente de pièces**

Type de dossier : DP
Objet de la demande : Maison individuelle
Déposé le : 25/06/2022 sur la commune de PESSAC
Au : [redacted]
Parcelles : [redacted]
Demandeur/Propriétaire : [redacted]

- Voir l'avancement du dossier
- Accéder aux pièces et correspondances du dossier (1)
- Déposer des pièces**
- Déposer un retrait
- Déposer un modificatif
- Déposer une demande de prorogation

Vous serez alors redirigé sur l'état d'avancement du dossier à l'étape **Documents**. Ajouter alors le(s) fichier(s) demandé(s).

- PC 033
- Informations générales
- Documents**
- Compléter/Modifier ma demande (cerfa)
- Déposer un retrait
- Historique des dépôts

Documents mis à disposition par l'administration

Description	Date publication
DemandeDePieces-23-01-2025.pdf	23/01/2025
annexes informatives ARE ADSpdf-30-12-2024 12-14-32.pdf	30/12/2024

Demande de pièces

*Vous pouvez sélectionner jusqu'à 8 fichiers pour chaque pièce.
Chaque fichier ne doit pas dépasser la taille de 40 Mo.
Extensions de fichier autorisées : .pdf, .png, .jpeg, .jpg*

Code	Description	Observations	Date demande
PC02	Un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier [Art. R. 431-9 du code de l'urbanisme] ?	Coter toutes les constructions au nu extérieur des murs ou poteaux, ainsi que les avant toit supérieur à 1m, afin de contrôler l'emprise bâtie. Représenter les places de stationnement. Finaliser la cotation des terrasses E, F et B.	20/01/2025
Aucun fichier			
PC04	Une notice décrivant le terrain et présentant le projet [Art. R. 431-8 du code de l'urbanisme] ?	Décrire pour l'extension de l'annexe et le logement créé les matériaux apparents en façade (mur et menuiserie) et toiture ainsi que leur couleur.	20/01/2025
Aucun fichier			

Déposer les pièces

Pour mettre à jour le cerfa, utilisez la fonction **Compléter/Modifier ma demande (cerfa)** pour compléter la demande.

Traitement de mon dossier **PC 033**

Votre dossier est **en attente de complétude**

Type de dossier : PC
Objet de la demande : Autre permis de construire
Déposé le : 30/12/2024 sur la commune de PESSAC
Au : [masqué]
Parcelles : [masqué]
Demandeur/Propriétaire : [masqué]

Information sur la demande de complétude : Le projet ne comporte pas de changement de destination, corriger la surface de plancher créée correspondant à la somme des surfaces du logement créée de l'extension du Pool House et du local technique. La surface doit être corrigée car les surfaces de plancher sont calculées à l'intérieur des murs extérieurs. Préciser si le logement créée est destiné à une personne autre que le demandeur.

- Voir l'avancement du dossier
- Accéder aux pièces et correspondances du dossier (1)
- Compléter/Modifier ma demande (cerfa)**
- Déposer des pièces
- Déposer un retrait

Compléter/Modifier ma demande (cerfa)

Accueil > Compléter/Modifier ma demande (cerfa)

- PC 033 318 24 Z0200
- Informations générales
- Documents
- Compléter/Modifier ma demande (cerfa)**
- Déposer un retrait
- Historique des dépôts

Compléter/Modifier ma demande (cerfa)

Les informations que vous avez saisies précédemment sont ensuite affichées. Complétez/modifiez ensuite votre demande initiale en validant chaque section de votre demande.

11. Comment demander la consultation via le guichet unique du dossier d'un tiers ?

Dès lors qu'un dossier d'autorisation d'urbanisme est délivré favorablement vous pouvez en demander la consultation. Dans ce cas, rendez-vous à la page d'accueil puis cliquez sur **Consultation dossier** au niveau de l'encadré **Autres demandes**.

Autres demandes

- Consultation dossier**
- Accès dossier
- Recours administratif

- Sélectionnez la commune concernée

- Saisissez le numéro du dossier concerné (ex : AA 033 039 24 Z0000)
- Cliquez sur **Envoyer**.

Déposer une demande de consultation d'un dossier

Quelle est la commune concernée ?*

BORDEAUX

Quel est le numéro de dossier concerné ?*

DP 033 063 22 Z1456

Envoyer

Une fois votre demande envoyée, vous recevrez un courriel vous indiquant si votre demande a été validée. Dans le cas où votre demande est acceptée, le dossier sera disponible depuis le menu **Mes dossiers**. Si besoin, éditez la fiche récapitulative du dossier (📄). Les informations générales du dossier et les documents associés sont disponibles via l'icône 📁.

12. Comment connaître le nom de la personne en charge de mon dossier ?

Vous souhaitez connaître le nom de la personne en charge de votre dossier ? Dans ce cas, rendez-vous au niveau du menu **Mes dossiers en cours** sur la page d'accueil, puis dans la colonne actions cliquez sur l'icône **Voir l'avancement du dossier**.

13. Quelle est la date de départ du délai d'instruction de mon dossier ?

La date de départ de votre délai d'instruction est la date à laquelle vous avez reçu l'accusé d'enregistrement électronique.

14. Puis-je modifier mon dossier en cours d'instruction en déposant des pièces de ma propre initiative ?

Oui, c'est possible, rendez-vous dans le suivi de votre dossier.

15. Qui peut accéder à mon dossier ?

Un tiers peut demander à consulter un dossier **délivré**. Il formule sa demande de consultation au service instructeur qui l'autorise si rien ne s'y oppose.

16. Qui peut accéder mes données personnelles ? informations Règlement Général de la Protection des Données ?

La sécurité de vos données personnelles est assurée. Vous disposez des CGU (Conditions Générales d'Utilisation) qui régissent l'accès aux données à caractère personnel.